

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 7 avril 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (275r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 7 avril 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45766>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 avril 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 33, rue de Rivoli, Paris

Description

Résumé Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin demande à Cantagrel d'envoyer les calorifères déposés chez Coré à François Vaillant, fabricant de fourneaux à Metz. Il lui annonce qu'il va étudier les conclusions [sur les brevets de Corneau frères].

Notes François Cantagrel répond à la lettre de Godin le 8 avril 1868 (FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#),
[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Coré, François \(1813-18..?\)](#)
- [Vaillant, François](#)

Lieux cités [Metz \(Moselle\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 16/01/2024

Godin le 7 avril 1668 275

Mon cher Cestagut

un papier informant les
grecs de mon affaire comme et
arrive ici en mon absence et
done un peu tardivement que j'en
fais l'esterday une mineure a m
pas differer pour vous dire que
je vous prie de faire a vous charge
de faire partie les voleurs que j'ai
chez M^e Coke en les remettant dans leur
maisons et en les adressant a
M^e François Vaillant fab^t,
pourraient a M^e Esty. il est
prudem^t d'ut envoyer

je vais examiner a la hate les
commissions et les brevets puis les retourner
vers a vous

Godin